LES ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PRÉVENTION DES RISQUES

Manager la Santé-Sécurité : organiser la prévention, animer et mesurer

La prévention repose fréquemment sur une seule personne qui rédige le document unique, relance les vérifications et intervient après chaque incident. Les managers y voient une affaire de spécialiste, les remontées de situations dangereuses restent rares et les indicateurs se limitent au comptage des accidents survenus. Une session à distance de cinq heures quinze pour organiser la fonction : répartition des responsabilités de prévention pilotage de l'évaluation des risques animation des acteurs internes et choix d'indicateurs qui anticipent. Le format court se concentre sur la structuration du rôle et les arbitrages à porter devant la direction.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,75 jour — 5,25 h	**À distance**	**À partir de 990 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables santé-sécurité en prise de fonction animateurs prévention et responsables de site qui portent la sécurité dans leur périmètre.

PRÉREQUIS
Exercer ou prendre une responsabilité en matière de santé et de sécurité au travail.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Répartir les responsabilités de prévention entre la direction les managers et la fonction sécurité
- Organiser la mise à jour de l'évaluation des risques et son lien avec le plan d'actions
- Structurer les relations avec les représentants du personnel et les acteurs de la santé au travail
- Choisir des indicateurs qui anticipent plutôt que des indicateurs de sinistralité seuls
- Construire un plan de prévention annuel et le défendre devant la direction

03 Programme détaillé

M1 Organiser la prévention

- La sécurité comme responsabilité de la ligne managériale
- Répartir les rôles entre la direction les managers et la fonction sécurité
- Situer les représentants du personnel et les acteurs de la santé au travail
- Clarifier son propre mandat et ses moyens
- Identifier les décisions qui doivent remonter à la direction
- À retenir : La fonction sécurité organise et outille la prévention mais la responsabilité opérationnelle reste portée par l'encadrement.

M2 Piloter l'évaluation des risques

- Un document qui sert à décider
- Organiser la mise à jour de l'évaluation avec les équipes concernées
- Relier l'évaluation au plan d'actions de prévention
- Prendre en compte les situations réelles de travail
- Traiter les risques pour lesquels aucune solution immédiate n'existe
- Suivre l'avancement des actions décidées
- Atelier : Chaque participant examine son plan d'actions au regard de son évaluation des risques et repère les risques non couverts.

M3 Animer et mesurer

- Faire remonter l'information avant l'accident
- Installer des remontées de situations dangereuses et y répondre
- Associer les managers aux visites et aux analyses
- Choisir des indicateurs qui anticipent les événements
- Communiquer les résultats aux équipes et aux instances
- Défendre le plan annuel de prévention devant la direction
- Mise en situation : Présentation du plan annuel de prévention à une direction qui demande de reporter les investissements à l'exercice suivant.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 990 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr